



Divorce et desolidarisation de prêt

Par **annes083**, le **02/07/2014** à **14:22**

bonjour

tout d'abord je suis toute nouvelle sur ce forum.
voilà je vous explique mon soucis mon mari et moi sommes en train de divorcer par consentement mutuel mon mari veut garder la maison seulement notre acte de desolidarisation a été refusé il doit trouver un garant j'aurais voulu être garant mais on m'a déconseillé de le faire sinon moi ça me bloquerait si un jour je souhaite faire un prêt. à cause de ça un divorce qui devait se faire en 3 mois n'est toujours pas terminé et ça fait plus d'un an que ça dure. comment je peux faire pour faire bouger les choses ? y a t il une autre solution pour que l'on divorce ? merci de vos réponses.

annes083

Par **Jibi7**, le **02/07/2014** à **14:38**

Hello Anne

une solution pratique à envisager serait -compte tenu du reste à payer de votre prêt et des revenus de votre mari, de renégocier ce prêt ou le faire racheter par une nouvelle banque avec un meilleur taux si possible et qu'il n'ait plus besoin de votre caution ou puisse la remplacer par une hypothèque etc...au pire une caution de sa famille.
Votre caution ou solidarité dans l'emprunt vous bloqueront en effet pour tout crédit ultérieur personnel et pas seulement immobilier jusqu'au bout du prêt.
Les banquiers sont plus forts que les contrats de mariage!

Par **domat**, le **02/07/2014** à **15:03**

bjr,

les banquiers ne sont pas plus forts que le mariage mais c'est simplement que la banque n'est pas concernée par la vie privée de leurs emprunteurs, ils seraient concubins ou pacsés ce serait pareil.

monsieur et madame ont signé un contrat de prêt avec une clause de solidarité, et comme tout contrat il faut l'accord des parties pour le modifier. un jugement de divorce est inopposable aux tiers.

la solution la plus rapide est de vendre la maison et de rembourser par anticipation le reste du prêt.

quand une banque a une garantie sur 2 têtes, il est rare qu'elle accepte de perdre une garantie.

monsieur a sans doute des revenus insuffisants pour garantir seul le prêt. si la banque acceptait, pourrait être accusé de soutien abusif.

il arrive que les emprunteurs en difficulté reprochent à leur banque devant les tribunaux de leur avoir accordé un prêt hors de proportions avec leurs moyens.

cdt

Par **Jibi7**, le **02/07/2014** à **15:32**

Domat,

il est dit plus haut que Mr veut rester dans sa maison.

Selon le reste à payer par rapport 1. à la valeur de la maison 2 au % du prêt initial cela peut paraître une solution réaliste et à favoriser dans le cas d'une procédure amiable.

Leur dire que seule une vente les tirera d'affaire avec les problèmes du marché et des délais et frais qui se rajouteront à la procédure me paraît un peu "irresponsable"..ou irréaliste.

Surtout s'ils n'ont même pas essayé de faire renégocier le prêt depuis l'achat et fait jouer la concurrence si leurs situations professionnelles, familiales etc garantissent leur solvabilité.

Par **domat**, le **02/07/2014** à **15:44**

c'est bien de vouloir mais il faut pouvoir.

apparemment la banque ne pense pas comme vous et dites moi la solution réaliste si la banque refuse la désolidarisation des emprunteurs.

il faut éviter de faire croire aux gens que tout est possible.

Par **Jibi7**, le **02/07/2014** à **16:00**

En renégociant un prêt il n'y a plus de désolidarisation à obtenir, mais rachat dudit prêt par un ou de nouveaux emprunteurs sur de nouvelles bases et avec une nouvelle banque.

Mais en parlant en l'air aucune hypothèse ne sera réaliste par ex si le reste à rembourser correspond à 10% ou à 90% du prêt initial ou de la valeur du bien à répartir..on fera toujours dans la fiction.

J'ai vu des banques vous refuser de renégocier (après une baisse des taux légaux) et une fois que vous les aviez quittés pour trouver mieux ailleurs, revenir à la charge après une nouvelle baisse..Les banquiers font souvent le même métier que les marchands de tapis!

Par **annes083**, le **02/07/2014** à **21:01**

merci à vous deux pour vos réponses oui en effet il ne veut pas vendre ce que je comprends

tout a fait car c'est lui qui l'a construite et de plus il veut la garder pour nos filles il a essayé de voir pour un rachat de credit il a meme fait appel a un courtier et lui aussi lui a dit qu'il ne trouverait pas pourtant il s'en sort ses mensualités sont toujours payées d'après ce que vous me dites j'en conclue que la seule solution c'est qu'il trouve un garant chose difficile mais bon j'espere qu'il va finir par trouver car moi j'en peux plus de cette situation.

Par **Jibi7**, le **02/07/2014** à **21:10**

S'il y a des enfants il y a peut etre des grands parents qui pourraient permettre un rachat de credit partiel sous forme de donations a vos enfants etc..
d'autre part un credit racheté et renegocie peut etre etalé sur quelques années supplémentaires ou repris avec les nouvelles modalités de credits a 0% a condition qu'il y ait des travaux qui le justifie..

..